
Tourisme, Patrimoine et Culture

**RAPPORT ANNUEL
2020-2021**



Tourisme, Patrimoine et Culture
Rapport annuel 2020-2021

Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000,
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1 CANADA

www.gnb.ca

ISBN 978-1-4605-2933-1 (version imprimée bilingue)
ISBN 978-1-4605-2935-5 (version PDF française)
ISBN 978-1-4605-2934-8 (version PDF anglaise)

ISSN 2368-6405 (version imprimée bilingue)
ISSN 2368-6413 (version PDF française)
ISSN 2368-6421 (version PDF anglaise)

13522 | 2021.11 | imprimé au Nouveau-Brunswick

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

De la ministre à la lieutenant-gouverneure
Son Honneur l'honorable Brenda Murphy
Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenant-Gouverneure, l'assurance de ma très haute considération.



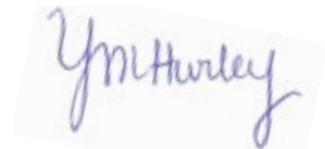
L'honorable Tammy Scott-Wallace
Ministre

De la sous-ministre à la ministre
L'honorable Tammy Scott-Wallace,
ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Madame,

Je suis heureuse de vous soumettre le présent rapport annuel qui décrit les activités du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,



Yennah Hurley
Sous-ministre

Table des matières

Message de la ministre	1
Message de la sous-ministre	2
Priorités du gouvernement	3
Faits saillants	5
Résultats en matière de rendement.	6
Survol des activités du Ministère.	9
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants	10
Information financière	19
Résumé des activités de recrutement.	21
Résumé des projets de loi et des activités législatives.	22
Résumé des activités liées aux langues officielles	23
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	25
Rapport en vertu de la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	26

Message de la ministre

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a pour mission de stimuler la croissance économique et de favoriser le bien-être des Néo-Brunswickois et leur sentiment de fierté par la conservation, l'aménagement et la promotion des ressources naturelles, culturelles, récréatives et patrimoniales du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a beaucoup accompli au cours de l'exercice 2020-2021. Ce ne fut pas le type d'année qui se déroule comme prévu. Toutefois, nous avons adapté nos programmes et avons été à l'écoute des besoins des parties prenantes des milieux du tourisme, des arts et de la culture, des sports et des loisirs pour leur offrir un soutien concret.

Notre Programme d'incitation au voyage Explore NB, qui a été couronné d'un succès incroyable à sa toute première année, a été mis en œuvre et a suscité l'admiration aux quatre coins du Canada. Cette initiative a permis à de nombreux exploitants d'entreprise touristique de maintenir leurs activités. Ce programme a permis de donner suite à 25 232 demandes et d'apporter une contribution de plus de 17 M\$ à l'économie de la province.

Le programme NB Chez soi a été créé en partenariat avec Musique NB et a permis à plusieurs musiciens néo-brunswickois de produire des spectacles en direct de leur domicile en ligne. Et notre fonds pour les projets spéciaux dans les domaines des arts et de la culture pour des activités numériques a versé 269 000 \$ pour 36 projets.

La Direction de l'archéologie et du patrimoine a continué à jouer un rôle crucial dans la gestion des ressources culturelles du patrimoine archéologique de la province. La Direction a enregistré 19 nouveaux sites autochtones et 16 nouveaux sites historiques dans la base de données provinciale des sites archéologiques. Dans le cadre du programme d'étude des régions côtières, l'équipe a étudié une zone côtière de 394 km.

La Direction du sport et des loisirs a aidé 194 organismes de sport à maintenir leurs activités, à éviter des pertes d'emploi et à s'assurer qu'elles demeurent opérationnelles tout au long de la pandémie.

Les neuf magnifiques parcs provinciaux ont été particulièrement populaires auprès des Néo-Brunswickois cette année. Près de 30 000 Néo-Brunswickois de plus ont fait du camping dans les parcs en 2020 en comparaison de 2019. De plus, nous avons été extrêmement heureux d'ouvrir la promenade du sentier Fundy jusqu'à Sussex et au belvédère d'observation de la gorge Walton Glen. Il n'a jamais été aussi important de sortir à l'extérieur pour profiter de ce que notre magnifique province a à offrir.

Je tiens à remercier le personnel dévoué du Ministère ainsi que les parties prenantes d'avoir permis la réalisation de notre mandat et l'atteinte de nos objectifs malgré une année imprévisible et les nombreux défis qui se sont présentés. Ensemble, nous continuerons à rebâtir notre province en amorçant notre relance et à veiller à ce que les choses que les Néo-Brunswickois et les visiteurs aiment à propos du Nouveau-Brunswick et auxquelles ils s'attendent soient ici pendant encore de nombreuses années.

A handwritten signature in blue ink that reads "Scott Wallace".

L'honorable Tammy Scott-Wallace
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Message de la sous-ministre

En 2020-2021, le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait montre de résilience et a surmonté plusieurs situations difficiles qui découlaient de la pandémie. Nous avons véritablement travaillé comme Une équipe, un GNB pour trouver des solutions. Nous nous sommes adaptés à un environnement qui changeait constamment, tout en appuyant les parties prenantes, qui faisaient face à des difficultés sans précédent. L'industrie du tourisme et les secteurs des arts et de la culture figuraient parmi les plus durement touchés, et nous sommes parvenus à mettre en œuvre des initiatives et des programmes novateurs pour les aider.

Une campagne de vacances chez soi encourageait les Néo-Brunswickois à profiter des expériences touristiques qui s'offraient à eux dans la province. Nous avons travaillé en partenariat avec l'industrie pour créer le Programme d'incitation au voyage Explore NB, qui accordait aux Néo-Brunswickois un remboursement de 20 % pour les nuitées passées dans la province. Les Néo-Brunswickois ont profité de cette mesure pour prendre leurs vacances dans la province, et l'industrie du tourisme était reconnaissante du soutien.

La Direction des arts et de la culture a créé un groupe de réflexion avec des représentants du secteur pour concevoir des initiatives visant à aider les artistes, les travailleurs culturels et les organisations à relancer les activités et à s'épanouir. De plus, nous avons lancé notre premier programme AIR frais (artistes en résidence), dans le cadre duquel des artistes professionnels ont réalisé des œuvres dans des parcs provinciaux et des sites touristiques en échangeant avec la population. Puis, en février, nous avons lancé la campagne Inspiré par le NB, qui encourageait les Néo-Brunswickois à appuyer des artistes locaux en achetant leurs œuvres.

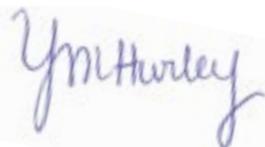
Les neuf parcs provinciaux ont été en mesure d'ouvrir à temps et avant ceux des autres provinces, et aucune fermeture d'urgence n'a eu lieu au cours de la saison. Cette réalisation peut être attribuée au personnel dévoué des parcs, qui a travaillé d'arrache-pied pour s'assurer que les parcs étaient prêts à recevoir les Néo-Brunswickois qui souhaitaient ardemment voyager. Et ils s'y sont présentés, incontestablement!

En juillet, la route vers Sussex et le belvédère d'observation de la gorge Walton Glen de la promenade du sentier Fundy a été officiellement ouverte. L'article de CNN qui plaçait ce lieu parmi les 21 endroits dans le monde à visiter en 2021 a été un moment marquant!

La pandémie a entraîné des difficultés pour le secteur des sports et des loisirs, et des efforts énormes ont été accomplis à l'échelle de la province par notre personnel et de nombreux bénévoles pour proposer des occasions de retour au jeu en toute sécurité.

La Direction de l'archéologie et du patrimoine a poursuivi son travail important, notamment une évaluation archéologique à la place des Officiers en collaboration avec la Ville de Fredericton et des représentants de Premières Nations. La Direction a également planifié la toute première Fête du Nouveau-Brunswick virtuelle en collaboration avec Area 506.

À titre de sous-ministre, je suis reconnaissante du fait que le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut compter sur des employés exceptionnels. Je leur sais gré du travail acharné qu'ils ont réalisé et de l'agilité et du professionnalisme dont ils ont fait preuve pour servir les Néo-Brunswickois, les parties prenantes et les communautés à l'échelle de la province. Chacun d'entre eux a joué un rôle important pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick demeure un endroit que les gens aiment et où ils souhaitent retourner, encore et encore.



Yennah Hurley
Sous-ministre

Priorités du gouvernement

AU SERVICE DES NÉO-BRUNSWICKOIS : UNE ÉQUIPE, UN GNB

Une équipe, un GNB est la nouvelle approche collaborative adoptée à l'égard de notre mode de fonctionnement. Elle représente une fonction publique qui travaille ensemble comme un tout unique pour les Néo-Brunswickois. Nous avons découvert de nouvelles façons novatrices de poursuivre nos activités, des moyens qui ont permis d'obtenir les résultats nécessaires aux Néo-Brunswickois avec plus d'efficacité et d'efficience que jamais. Notre plan d'action s'inscrit dans un état d'esprit axé sur les objectifs, l'urgence et les résultats.

Nous travaillons tous les jours dans le but d'améliorer la façon dont les ministères :

- communiquent les uns avec les autres;
- collaborent dans le cadre de projets importants;
- favorisent les objectifs et les responsabilités.

GESTION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle fondé sur des pratiques opérationnelles d'avant-garde pour élaborer, communiquer et examiner la stratégie. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de la stratégie, à l'aide du système de gestion officielle, commence avec la feuille de route du gouvernement pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, laquelle est axée sur des priorités clés et l'importance de rendre des comptes au public.

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Notre vision pour 2020-2021 est un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités de notre gouvernement :

- Un secteur privé dynamisé;
- Des communautés dynamiques et durables;
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant;
- Des soins de santé publique fiables;
- Une éducation de première classe;
- L'environnement.

INTERVENTIONS FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Parmi les priorités du GNB de l'an dernier, la lutte contre la pandémie de COVID-19 était au premier plan. Notre ministère a appuyé le GNB dans ses mesures d'intervention liées à la pandémie en concentrant immédiatement son énergie à maintenir des communications directes et continues avec les parties prenantes et en veillant à ce que les Néo-Brunswickois puissent profiter d'espaces ouverts pendant cette période sans précédent.

Les secteurs des arts et de la culture, des sports et des loisirs et du tourisme ont été particulièrement touchés par la pandémie de COVID-19. Ces secteurs sont essentiels au bien-être des Néo-Brunswickois et à la santé économique de la province. Les efforts déployés pour soutenir ces secteurs ont été essentiels au cours de la pandémie et étaient vitaux pour l'avenir de notre province.

Le Ministère a pris des mesures immédiates avec promptitude. Les parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick ont été parmi les premiers à ouvrir au pays pendant la pandémie de COVID-19. Il était essentiel d'offrir des espaces ouverts aux Néo-Brunswickois pour favoriser leur santé physique et mentale à un moment où elle

était mise à rude épreuve. La priorité du Ministère consistait à ouvrir en toute sécurité les parcs provinciaux grâce à l'élaboration de protocoles et de plans opérationnels qui dépassaient les exigences de l'état d'urgence au Nouveau-Brunswick, ce qui garantirait un environnement sûr pour les visiteurs et les employés.

Le Ministère a réagi à la pandémie en fournissant du financement opérationnel rapidement aux parties prenantes des secteurs de la culture, du patrimoine et des sports. Le Ministère a également été en mesure d'adapter continuellement ses programmes tout au long de l'année en fonction des répercussions de la pandémie, qui étaient en constante évolution, ce qui a permis de maintenir les activités culturelles, patrimoniales et sportives de manières sûres et novatrices.

Le Ministère a également travaillé à établir une vision quinquennale pour saisir l'occasion de devenir « la province du Canada atlantique la plus prisée pour visiter et s'établir » après la pandémie. Cette vision se concrétisera en concentrant immédiatement l'attention sur la relance et la croissance des secteurs.

Par ailleurs, le Ministère a collaboré étroitement avec les parties prenantes pour :

- comprendre les répercussions de la pandémie;
- leur permettre de faire connaître leurs intérêts aux décideurs du GNB au moment où la province s'adaptait à la pandémie;
- clarifier les différentes phases de restrictions pour que les secteurs puissent s'adapter rapidement;
- comprendre comment il est possible de les aider pendant et après la pandémie;
- établir et distribuer de l'aide financière d'urgence et créer des programmes d'aide.

Voici quelques initiatives d'importance qui ont été mises en œuvre par le Ministère pour aider les secteurs à faire face à la pandémie.

- Réception et distribution de 3,2 millions de dollars provenant du fonds d'urgence relatif à la COVID-19 du ministère du Patrimoine canadien/Sports Canada à 194 organismes de sport et formulation des réponses aux foires aux questions à toutes les étapes de la pandémie pour maintenir le réseau informé et les participants en sécurité.
- Élaboration et mise en œuvre de campagnes de marketing touristique ciblant les Néo-Brunswickois, en commençant par un message d'espoir et en faisant la transition vers une campagne de vacances dans la province.
- Mise en œuvre du Programme d'incitation au voyage Explore NB, distribution de 2,8 millions de dollars en mesures incitatives et génération de plus de 17 millions de dollars en dépenses par les visiteurs en deux mois.
- Reconfiguration du mécanisme de consultation du secteur du tourisme pour le rendre plus efficace.
- Partenariat avec Musique NB dès le début de la pandémie pour créer le programme NB Chez soi. Dans le cadre de ce programme, des spectacles de musique en direct ont été offerts aux citoyens pendant la période de confinement, et une aide financière a été versée à 47 musiciens, dont les prestations ont généré plus de 276 000 visionnements.
- Création d'un fonds pour les projets spéciaux relatifs à des productions en arts et en culture pour d'autres types d'activités. Ce fonds a permis la création de 36 projets, allant des arts de la scène à des auteurs et des artistes en arts visuels, pour faire valoir la richesse du secteur des arts du Nouveau-Brunswick.
- Établissement d'un groupe de réflexion sur les arts et la culture qui a permis la création de la campagne promotionnelle Inspiré par le NB et du programme AIR frais, pour des artistes en résidence dans des parcs et des attractions au Nouveau-Brunswick.

Le rapport annuel 2020-2021 du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture présentera en détail les mesures d'aide relatives à la COVID-19 et la planification pour la relance et la croissance qui ont eu cours pendant la dernière année.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'est concentré sur les priorités stratégiques suivantes.

- Le Programme d'incitation au voyage Explore NB 2020 a été élaboré et lancé en juillet. Ce programme a permis de réclamer 20 % de dépenses engagées pour des vacances passées au Nouveau-Brunswick. Il a aidé à générer plus de 17 millions de dollars en dépenses en seulement deux mois et demi et de verser près de 3,7 millions de dollars en remboursements aux Néo-Brunswickois
- Les neuf parcs provinciaux ont pu être ouverts à temps et avant ceux des autres provinces, sans aucune fermeture d'urgence au cours de la saison. Près de 30 000 Néo-Brunswickois de plus ont fait du camping dans un parc provincial en 2020 qu'en 2019.
- Au total, 3,2 millions de dollars provenant du fonds d'urgence relatif à la COVID-19 de Sports Canada ont été distribués à 194 organismes de sport qui étaient gravement touchés par la pandémie. Cette aide financière visait les organismes qui avaient le plus besoin d'aide et leur a permis de maintenir leurs activités conformément à des protocoles relatifs à la COVID-19.
- Le patrimoine archéologique de la province a été protégé : 19 nouveaux sites autochtones et 16 nouveaux sites historiques ont été enregistrés dans la base de données provinciale des sites archéologiques. Dans le cadre du programme d'étude des régions côtières, une zone côtière de 394 km a été étudiée.
- Le tout premier programme AIR frais (artistes en résidence) a été lancé, initiative qui a permis à des artistes professionnels de réaliser des œuvres dans des parcs provinciaux et des sites touristiques en échangeant avec la population. De plus, la campagne Inspiré par le NB, qui encourageait les Néo-Brunswickois à appuyer des artistes locaux en achetant leurs œuvres, a été lancée.
- Sur la promenade du sentier Fundy, l'entrée Est, la route de liaison vers Sussex et le belvédère d'observation de la gorge Walton Glen ont été officiellement inaugurés.
- Un partenariat a été établi avec Musique NB pour créer le programme NB Chez soi. Grâce à cette collaboration, des spectacles de musique en direct ont été offerts aux citoyens pendant la période de confinement provoquée par la pandémie, et une aide financière a été versée à 47 musiciens, dont les prestations ont généré plus de 276 000 visionnements.
- Des campagnes de marketing touristique ont été créées et mises en œuvre à l'intention des Néo-Brunswickois, en commençant par un message d'espoir, puis en faisant la transition vers une campagne de vacances dans la province.
- En étroite collaboration avec Santé publique, des conseils pertinents et fiables ont été fournis aux clients et aux partenaires dans tous les secteurs relativement aux exigences de sécurité liées à la COVID-19.
- La participation du Nouveau-Brunswick à l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique a été négociée. Ces négociations ont abouti à une nouvelle entente, laquelle a permis au Nouveau-Brunswick de mobiliser 3,3 millions de dollars de plus sur trois ans.
- Le Fonds pour l'inclusivité dans les installations de loisirs a été lancé, ce qui a permis de verser 120 000 \$ en aide financière pour 20 projets visant à favoriser l'accessibilité et l'inclusion, notamment pour des améliorations comme des portes, des rampes, des balançoires, des chaises et des ascenseurs d'accès à la piscine accessibles.
- Un ensemble de politiques sur la pratique du sport en toute sécurité et un programme de résolution des conflits dans le sport ont été établis pour aider les organismes de sport à établir des politiques, des procédures et une gouvernance plus robustes et à offrir des activités sportives sûres.
- Une nouvelle approche normalisée de mesure du rendement intégrant les meilleures méthodes a été établie dans l'ensemble du Ministère.
- Un programme pilote de télétravail a été déployé, dans le cadre duquel huit employés ont fait la transition vers le travail à domicile, ce qui a créé de l'espace pour que la Direction de l'égalité des femmes emménage à Place Marysville et a permis d'améliorer l'accès à la ministre et à la sous-ministre et de réduire les besoins en locaux à bureaux du gouvernement.

Résultats en matière de rendement

L'information qui suit présente quelques-unes des priorités du Ministère ainsi que la manière dont nous avons mesuré notre rendement.

ACCROÎTRE LE NOMBRE DE RÉSERVATIONS D'EMPLACEMENTS DE CAMPING PAR LES NÉO-BRUNSWICKOIS DE 15 % PAR RAPPORT À 2019.

DESCRIPTION DE LA PRIORITÉ

Nombre de résidents du Nouveau-Brunswick qui ont fait du camping dans les parcs provinciaux : il s'agit d'une mesure de l'efficacité des programmes de TPC pour inciter les résidents du Nouveau-Brunswick à camper dans les parcs provinciaux.

La période visée s'étend de la mi-mai à octobre (Action de grâce), et une hausse est souhaitée.

IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

Les parcs provinciaux représentent un actif pour les Néo-Brunswickois. Chaque parc exige de l'entretien et du soutien en permanence. Maximiser la valeur de l'actif est important, tout comme l'est la génération de recettes pour compenser les dépenses. Pendant une année où les voyages au Nouveau-Brunswick étaient limités, il était vital de faire porter les efforts sur les résidents de la province.

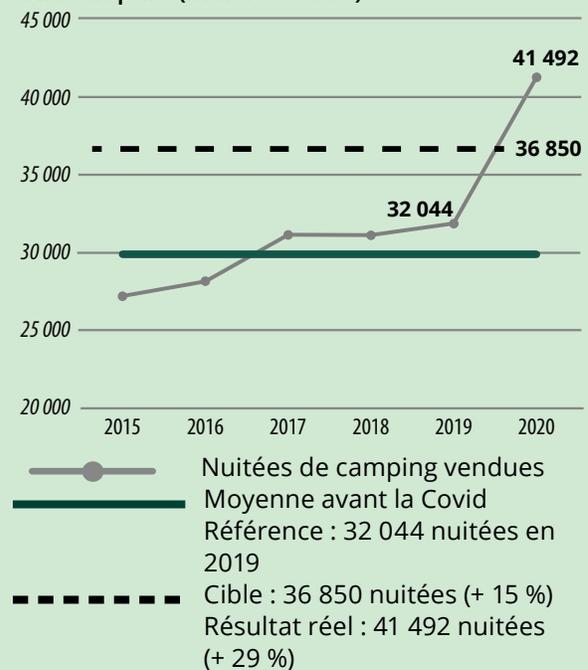
Les Néo-Brunswickois qui connaissent les parcs provinciaux et qui les fréquentent sont plus susceptibles d'y retourner. Ils sont également essentiels à l'atteinte de marchés externes grâce au « bouche-à-oreille ».

RENDEMENT GÉNÉRAL

Le nombre de Néo-Brunswickois qui ont campé dans les parcs provinciaux a augmenté de 29 % par rapport à 2019, dépassant notre objectif de 15 %.

Au cours des cinq années qui ont mené à 2019, les réservations d'emplacements de camping ont augmenté à un peu plus de 50 000 par année, dont 61 % ont été effectuées par des résidents du Nouveau-Brunswick. Les autres réservations ont été effectuées par des résidents du Québec (18 %), de l'Ontario (8 %), du Canada atlantique (5 %) et d'ailleurs (8 %). En 2020, 95 % des campeurs provenaient du Nouvelle-Brunswick, et 4,5 % provenaient de la Nouvelle-Écosse.

Nuitées de camping par des Néo-Brunswickois dans un parc (mai à octobre).



QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS AU COURS DE L'ANNÉE VISÉE PAR LE RAPPORT POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?

Le Ministère a établi des protocoles clairs pour s'assurer que les terrains de camping étaient aussi sûrs que possible pendant la pandémie et a gagné la confiance du public. Les parcs ont été ouverts à temps, et le Nouveau-Brunswick est la seule province à y être parvenu.

Le Ministère a suivi une stratégie de promotion qui combinait l'utilisation d'Internet et des médias sociaux pour encourager les Néo-Brunswickois à visiter les parcs.

VISITES D'ATTRACTIONS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET PATRIMONIALES

IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

Les visites d'attractions artistiques, culturelles et patrimoniales indiquent le nombre de personnes qui ont visité des attractions qui relèvent directement du Ministère.

IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

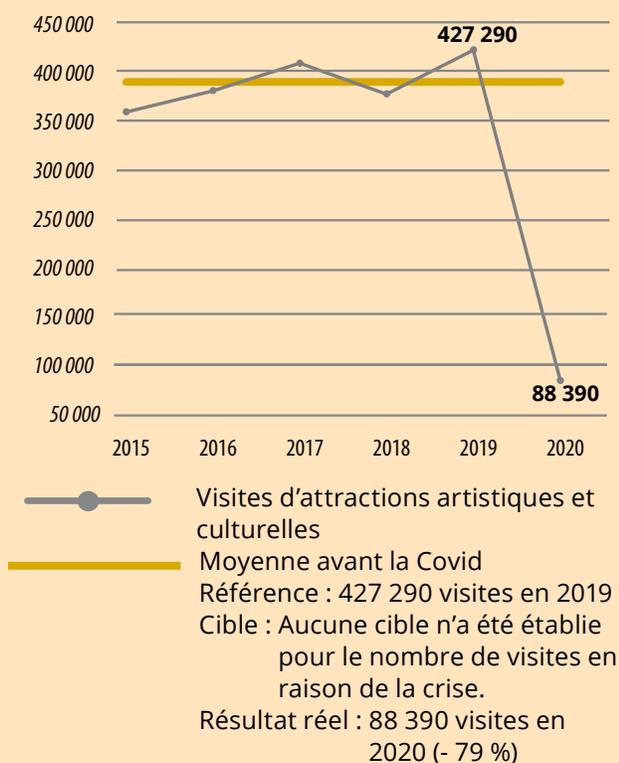
Bien que les attractions ne représentent que quelques-unes des manières dont les gens peuvent vivre des expériences dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick, cette tendance constitue un bon indicateur de la participation et de l'intérêt généraux.

RENDEMENT GÉNÉRAL

Les industries des arts, du tourisme et du patrimoine ont été durement touchées par la pandémie et les restrictions qui en ont découlé pour les rassemblements en personne. La capacité des installations à accueillir des visiteurs et à les faire participer à des activités a été considérablement restreinte, et certaines installations n'ont pas été en mesure de rouvrir leurs portes.

Le nombre de visites a chuté de 79 % par rapport à 2019.

Plusieurs organisations ou entreprises risquaient de fermer leurs portes de manière permanente. L'objectif du Ministère était de soutenir l'industrie durant la crise.



QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS AU COURS DE L'ANNÉE VISÉE PAR LE RAPPORT POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?

Le Ministère a réagi face à la pandémie en fournissant rapidement du financement opérationnel aux parties prenantes des secteurs de la culture et du patrimoine et en adaptant ses programmes tout au long de l'année en fonction de l'évolution des restrictions imposées par le gouvernement provincial. Ces efforts ont permis à des activités culturelles et patrimoniales de se poursuivre autant que possible et de manière aussi sûre que possible.

*Les attractions étaient les suivantes :

- Galerie d'art Beaverbrook (Beaverbrook Art Gallery);
- Village historique de Kings Landing (Kings Landing Historical Settlement);
- Jardin Kingsbrae (Kingsbrae Garden);
- Le Pays de la Sagouine;
- Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick (New Brunswick Aquarium and Marine Centre);
- Le Jardin botanique du Nouveau-Brunswick (The New Brunswick Botanical Garden);
- Musée du Nouveau-Brunswick (New Brunswick Museum);
- Parc international Roosevelt-Campobello (Roosevelt Campobello International Park);
- Village historique acadien (Village Historique Acadien).

NOMBRE ANNUEL DE NUITÉES VENDUES DANS DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

DESCRIPTION DE LA PRIORITÉ

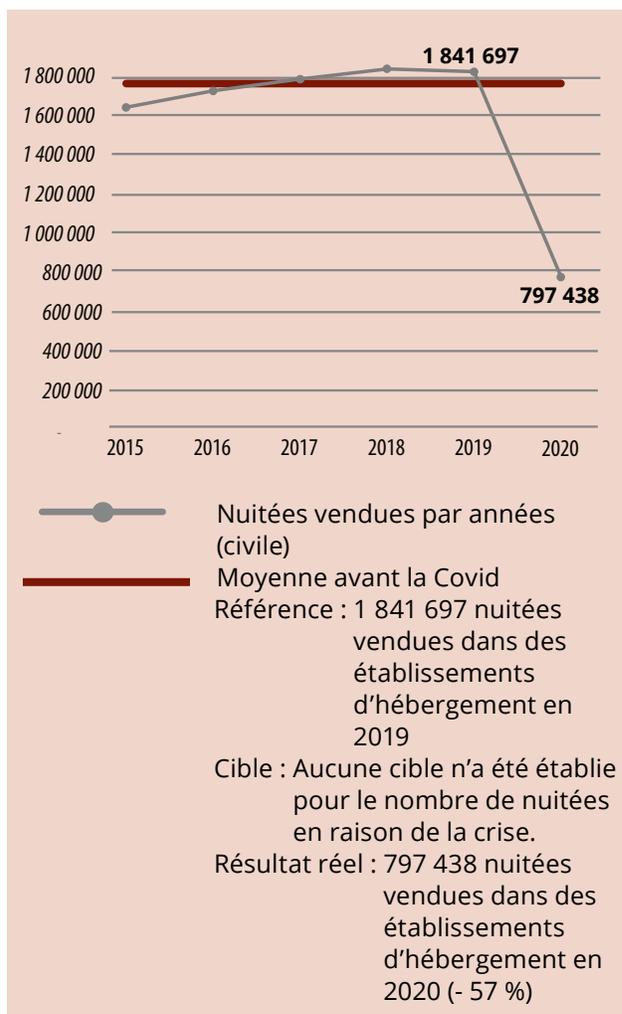
Les nuitées dans des établissements d'hébergement représentent le nombre de nuitées passées par les touristes dans des hôtels ou des motels au Nouveau-Brunswick.

IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

Le nombre de nuitées dans des établissements d'hébergement constitue un indicateur important du nombre de touristes qui ont voyagé au Nouveau-Brunswick ainsi que de l'état de santé de l'industrie du tourisme.

RENDEMENT GÉNÉRAL

En mars 2020, des restrictions ont été imposées aux voyages dans la province, et ces restrictions ont entraîné des répercussions énormes pour l'industrie du tourisme. Généralement, les personnes qui ne résident pas au Nouveau-Brunswick représentent plus de la moitié des ventes de nuitées dans des établissements d'hébergement, et la tendance des réservations était à la hausse avant la pandémie. Étant donné que moins de personnes pouvaient visiter la province et qu'il y avait quelques réservations pour voyager dans la province, le nombre de nuitées vendues dans des établissements d'hébergement était voué à une diminution. Les ventes ont augmenté de manière notable au cours de l'année, mais, dans l'ensemble, une diminution de 57 % par rapport à 2019 a été enregistrée.



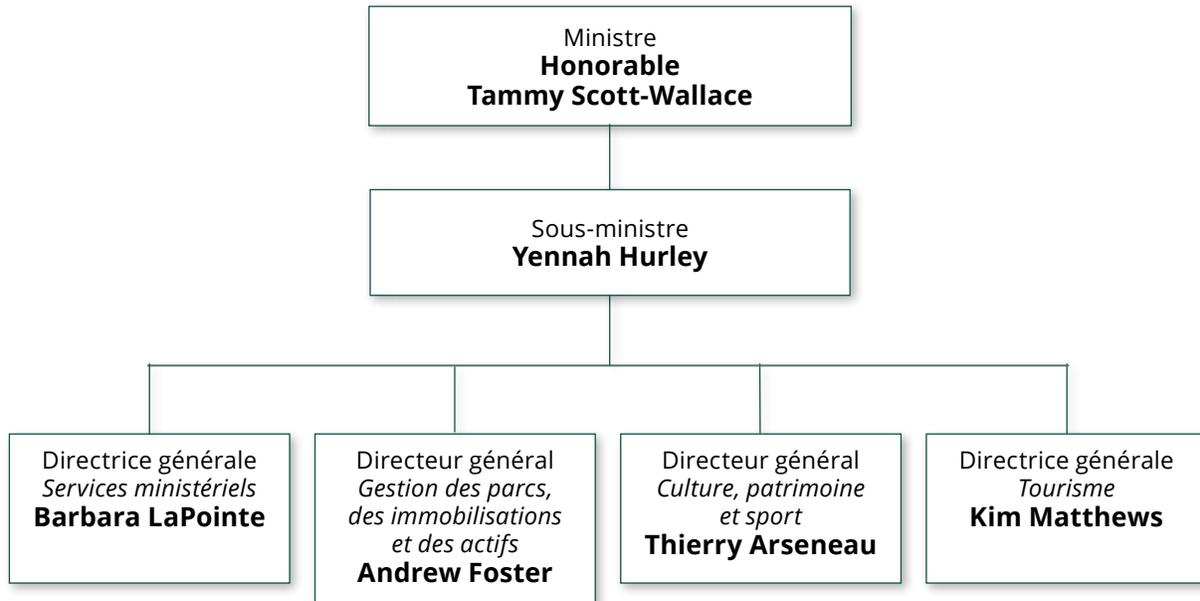
QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS AU COURS DE L'ANNÉE VISÉE PAR LE RAPPORT POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?

Une campagne de vacances chez soi encourageait les Néo-Brunswickois à profiter des expériences touristiques qui s'offraient à eux dans la province. TPC a travaillé avec l'industrie pour créer le Programme d'incitation au voyage Explore NB, qui offrait aux Néo-Brunswickois un remboursement de 20 % lorsqu'ils passaient une nuitée dans la province.

Survol des activités du Ministère

Le mandat du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture consiste à favoriser la croissance économique et le mieux-être des Néo-Brunswickois et à susciter un sentiment de fierté par la conservation, l'aménagement et la promotion des ressources naturelles, culturelles, récréatives et patrimoniales du Nouveau-Brunswick.

ORGANIGRAMME DES ÉCHELONS SUPÉRIEURS



Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

DIVISION DU TOURISME

Le mandat de la Division du tourisme est de jouer un rôle de premier plan dans le développement et la création d'exploitants, de communautés et de régions qui sont prêts pour le marché, de campagnes multimodales de marketing et de vente et de stratégies relatives à la gestion de la communauté de médias sociaux, à la communication de conseils aux visiteurs et à l'industrie touristique et aux médias touristiques.

Au début de 2020, les mesures restrictives rendues nécessaires par la pandémie de COVID-19 ont rapidement mis un terme aux voyages. Cette situation a eu pour conséquences un nombre de visiteurs beaucoup moins élevé ainsi que des répercussions dévastatrices pour les entrepreneurs et les petites entreprises, les agents de tourisme réceptif, les hôteliers, les pourvoyeurs, les restaurateurs, les communautés, les passionnés des activités extérieures, les attractions, les terrains de camping, les galeries d'art, les musées, les festivals, les événements, les aéroports, les croisières et les associations industrielles, tout autant d'acteurs qui forment le secteur touristique de la province. Lors de la préparation pour l'été 2021, il était clair que la COVID-19 continuait d'avoir des répercussions importantes. Malgré l'optimisme, les réalités de la pandémie ont rendu la planification et la préparation pour la saison estivale de 2021 très difficiles. L'industrie a relevé les défis provoqués par la pandémie, faisant ainsi preuve de la grâce et du courage qui caractérisent les Néo-Brunswickois. Dans toutes les régions de la province, et avec l'aide de la Division du tourisme, des idées d'entrepreneurs se sont matérialisées. Ces nouvelles idées ont permis d'améliorer la situation, et ces petites entreprises et visionnaires inébranlables et persévérants méritent des remerciements. Nous avons conscience du fait que nous devons en faire plus en 2021 et continuer à nous soutenir les uns les autres. Le Programme d'incitation au voyage Explore NB, mis sur pied en 2020 avec l'appui de conseillers de l'industrie, a été salué par des associations touristiques et des gouvernements de partout au pays et a généré des résultats concrets : plus de 17 millions de dollars en dépenses en deux mois et demi.

Très bientôt, des gens de partout dans le monde donneront libre cours à leurs envies, réprimées, de voyager. Lorsqu'ils le feront, le Nouveau-Brunswick sera prêt à proposer des expériences de classe mondiale, fier

hôte, et à revendiquer le titre de destination de choix au Canada atlantique (après la pandémie de COVID-19). En concertation avec l'industrie, le Ministère a établi sa vision et ses objectifs qui guideront les activités au cours des quatre prochaines années et répondront aux besoins de l'industrie du tourisme :

- Formation pour aider à renforcer les compétences et les capacités des régions;
- Susciter du soutien et de l'intérêt pour les carrières dans le secteur du tourisme;
- Aide pour créer des produits et des expériences à l'échelle communautaire et régionale;
- Mise en valeur du Nouveau-Brunswick, tant dans la province qu'ailleurs;
- Accès à du financement et à des services qui soutiennent les entreprises, selon un plan d'affaires éclairé et une définition claire des objectifs et des résultats.

Le plan repose sur quatre piliers.

- **Diriger** : Faire porter les efforts sur la simplification du financement et l'accessibilité pour les entreprises. Collaborer avec des partenaires comme EPFT et l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick pour l'établissement de priorités en matière de planification et de formation de la main-d'œuvre.
- **Aider** : Offrir des programmes et des mesures incitatives stratégiques, comme le Programme d'incitation au voyage Explore NB, pour aider les entreprises à se réaliser.
- **Renforcer** : Privilégier les relations et renforcer la résilience des régions, des communautés et des exploitants.
- **Promouvoir** : Attirer les visiteurs et inciter des Néo-Brunswickois à devenir des ambassadeurs.

TPC continuera de s'employer à relancer l'industrie du tourisme au Nouveau-Brunswick, une industrie qui tire parti du temps que nous prenons pour redécouvrir notre province et qui renouvelle notre sentiment de fierté. Le Plan de relance et de croissance du tourisme sera actualisé annuellement en fonction des défis à relever. En 2021, l'attention portera sur la survie et l'établissement des bases de la relance.

Direction du développement de destination

La Direction du développement de destination a pour mandat de fournir une vision et un leadership en matière de développement de destinations aux entrepreneurs en tourisme, aux petites entreprises, aux communautés et aux régions touristiques. Cette direction utilise des outils de recherche d'avant-garde pour comprendre les désirs des visiteurs de choix et travaille avec des exploitants d'entreprise touristique, des communautés et des régions touristiques pour permettre de comprendre ces recherches et aider ces parties prenantes à concevoir des produits et des expériences en fonction de ces visiteurs. La Direction du développement de destination joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement de collaboration duquel émergera une entreprise, une communauté ou une région touristique forte.

Faits saillants

- ◆ Dans la foulée de la pandémie, il est devenu clair qu'il était essentiel d'opter pour une approche régionale afin de créer des offres de qualité dans le domaine du tourisme. Cette équipe a réorienté ses efforts, concentrant son attention à l'échelle régionale plutôt que sectorielle.
- ◆ Cette équipe a été une ressource vitale pour aider les exploitants, les communautés et les régions à comprendre les différentes phases de la pandémie et à adapter les offres de produits en fonction du marché néo-brunswickois.
- ◆ L'industrie du tourisme a été l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie, et cette équipe avait la responsabilité de travailler avec les régions pour aider à diriger les exploitants vers des programmes de financement des gouvernements provincial et fédéral

Direction du marketing de destinations

Le mandat de la Direction du marketing de destinations est de communiquer avec les visiteurs cibles en utilisant des solutions innovantes, intégrées et technologiques. La Direction du marketing de destinations s'adresse aux visiteurs potentiels là où ils se trouvent en leur fournissant les renseignements dont ils ont besoin à l'aide de divers dispositifs, ce qui comprend des campagnes de marketing et dans les médias touristiques. Le travail de cette équipe a été essentiel pour l'industrie du tourisme pendant la pandémie.

Faits saillants

- ◆ Créer et diffuser un message d'espoir pour l'industrie du tourisme et pour les résidents du Nouveau-Brunswick au début de la pandémie dans le cadre de la campagne « Isolés maintenant, mais pas pour toujours ». Il a ainsi été possible d'établir le profil des expériences touristiques qui seraient possibles lorsque les restrictions commenceraient à s'assouplir et d'encourager l'industrie à créer ses propres messages d'espoir pour tirer parti de la campagne.
- ◆ Lorsqu'il est devenu évident que le marché des résidents du Nouveau-Brunswick serait la cible pour 2020, l'équipe a fait la transition vers une campagne « Où irez-vous en premier? », laquelle encourageait les Néo-Brunswickois à réfléchir à tout ce que leur province avait à leur offrir pour leurs vacances.
- ◆ La dernière étape consistait à déployer une campagne de vacances chez soi, qui a débuté lorsque les déplacements dans la province étaient possibles. Cette démarche s'est étendue à l'échelle du Canada atlantique lorsque la bulle atlantique a été annoncée.
- ◆ Pendant l'automne et l'hiver, l'équipe a déployé et adapté de manière constante des campagnes au Nouveau-Brunswick, en veillant à ce que toutes les restrictions liées à la pandémie soient prises en considération. Il a donc fallu faire un suivi rigoureux des annonces de Santé publique et interrompre et reprendre les campagnes en fonction des différentes restrictions en vigueur dans l'ensemble des zones sanitaires de la province.
- ◆ Le Programme d'incitation au voyage Explore NB 2020 a été élaboré et lancé en juillet. Après un délai de deux semaines pour le mettre à exécution, ce programme a permis de verser près de trois millions de dollars en remboursements aux Néo-Brunswickois, générant plus de 17 millions de dollars en dépenses en seulement deux mois et demi.
- ◆ Le Programme d'incitation au voyage Explore NB 2020 a été prolongé tout au long de l'automne et de l'hiver. En raison des restrictions touchant les voyages, il a été difficile de faire de la promotion, mais le Ministère a respecté son engagement et a remboursé près de 250 000 \$ aux Néo-Brunswickois.
- ◆ En raison de la fermeture des frontières, les centres provinciaux d'information aux visiteurs sont restés fermés en 2020. Une « équipe mobile » a donc été créée, laquelle s'est déplacée dans la province pour conseiller les voyageurs pendant leur séjour au Nouveau-Brunswick

Direction des ventes et partenariats commerciaux

La Direction des ventes et partenariats commerciaux a pour mandat de faire fructifier des fonds pour développer des marchés et élaborer des programmes fondés sur des investissements du gouvernement et du secteur privé, ce qui donnera non seulement l'occasion d'influer sur les programmes existants, mais aussi de les améliorer et d'élaborer de nouvelles initiatives novatrices.

De plus, cette direction est responsable du Comité consultatif de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick, de comités fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) et des relations et des initiatives à l'échelle de la province, du Canada atlantique et du pays.

La Direction des ventes et partenariats commerciaux doit aussi positionner et promouvoir le Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique par l'intermédiaire de l'industrie du voyage (entreprises de voyage et de transport, transporteurs aériens, secteur des croisières, agents de voyages et organisateurs de voyages en ligne) au Canada, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. Elle veille à ce que les expériences et les produits touristiques du Nouveau-Brunswick soient mis de l'avant dans le cadre de campagnes promotionnelles d'un ensemble déterminé de voyageurs dans chacun de ces marchés externes.

Faits saillants

- ♦ En raison de la pandémie, les activités ont été limitées par les restrictions touchant les frontières. Les activités de marketing ont été largement interrompues. Le temps a été utilisé pour créer une approche renouvelée à l'égard de l'industrie du voyage, créant ainsi des occasions pour le secteur privé dans le Nouveau-Brunswick.
- ♦ Le Ministère, pour la suite des choses, renforcera et optimisera davantage l'expertise des entreprises du secteur privé au Nouveau-Brunswick pour fournir du soutien aux entreprises externes de l'industrie touristique.
- ♦ La Direction a négocié la participation du Nouveau-Brunswick à l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique (ETRA), représentant les intérêts de la province dans la nouvelle entente, ce qui a permis au Nouveau-Brunswick de mobiliser 3,3 millions de dollars de plus sur trois ans.

- ♦ La Direction a collaboré activement avec Destination Canada, ISDE et ses homologues du Canada atlantique et au sein des gouvernements fédéral et provinciaux pour tirer parti de recherches pertinentes et d'un ensemble d'initiatives diversifiées et s'assurer que le Nouveau-Brunswick était stratégiquement présent, qu'il exerçait une influence et qu'il harmonisait et optimisait des initiatives majeures.
- ♦ Il a été essentiel de maintenir les relations importantes avec les voyageurs dans chacun des marchés externes et de leur fournir une orientation pendant la pandémie. La participation à des marchés virtuels interentreprises était essentielle pour favoriser ces relations et garder le Nouveau-Brunswick et l'industrie du tourisme au premier plan.
- ♦ L'influence et la participation au sein du comité régional pour le renouvellement du programme de préparation au marché de l'industrie touristique du Canada atlantique ont été essentielles pour assurer la pertinence et la valeur pour l'industrie du tourisme du Nouveau-Brunswick.
- ♦ La Direction des ventes et partenariats commerciaux a joué un rôle de premier plan en travaillant avec des organisations de marketing de destinations et des régions pour relancer la reconstruction du secteur des réunions et des congrès.
- ♦ Le Comité consultatif de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (CCITNB), créé par le Ministère au début de 2019 et géré par cette direction, a joué un rôle crucial pour permettre au Ministère de demeurer bien au fait des répercussions de la pandémie pour l'industrie du tourisme du Nouveau-Brunswick. À partir du 17 mars, le Ministère a rencontré ce groupe chaque semaine pendant six mois.
- ♦ Étant donné que le Ministère a réorienté son attention de l'échelle sectorielle au travail avec les entreprises touristiques régionales dans l'ensemble de la province, un examen complet du CCITNB s'imposait, et la Direction était chargée de cette transition et de la communication avec les membres du Comité.

DIVISION DE LA GESTION DES PARCS, DES IMMOBILISATIONS ET DES ACTIFS

La Division de la gestion des parcs, des immobilisations et des actifs est composée de deux directions : la Direction des parcs et des attractions et la toute nouvelle Direction de la gestion des immobilisations et des actifs.

Direction des parcs et des attractions

La Direction des parcs et des attractions offre des destinations naturelles et culturelles inclusives et protégées qui sont une source de bien-être, de joie et d'information pour tous. Avec une vision selon laquelle tous sont des gardiens des destinations naturelles et culturelles protégées de manière permanente du Nouveau-Brunswick, la Direction est responsable de la gérance de 24 parcs et attractions provinciaux. La Direction est directement responsable de la gestion et de l'exploitation de huit parcs provinciaux, de deux attractions, d'un chalet de pêche et de parcs à utilisation multijournées. L'exploitation de ces parcs englobe du camping, des terrains de golf, des sites VTT, des sentiers, des plages, des marinas et une station de ski. La Direction des parcs et des attractions joue aussi un rôle important pour soutenir les entrepreneurs et les organisations sans but lucratif dans le secteur du tourisme.

Elle assure vision et leadership pour le développement des sentiers dans la province.

Faits saillants

- ♦ Le réseau de parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick a été le premier réseau de parcs provinciaux au pays à rouvrir aux dates prévues pendant la pandémie de COVID-19. Tous les parcs exerçaient leurs activités en respectant des restrictions et ils ont été en mesure de s'adapter rapidement aux changements de niveaux d'alerte. La satisfaction et la sécurité des visiteurs étaient une priorité.
- ♦ En 2020, une augmentation de 47 % du camping par des résidents du Nouveau-Brunswick a été enregistrée dans les parcs provinciaux par rapport à la moyenne de cinq ans.
- ♦ Le système de réservation d'emplacements de camping a été ouvert le 2 février 2021. Au cours des 24 premières heures, 7 179 nuitées de camping ont été réservées. Il s'agit d'une augmentation de 23 % au chapitre des réservations par rapport à la même période en 2020 ainsi que de la période la plus fructueuse jusqu'à présent (depuis 2012). De ce nombre, 2 199 réservations d'emplacements de camping ont été effectuées pour le parc provincial Mactaquac; il s'agit d'une augmentation de 106 % par rapport au jour d'ouverture de l'année dernière.
- ♦ Le parc provincial Mont-Carleton a accueilli 34 000 visiteurs en 2020, ce qui constitue la meilleure saison depuis 2016.
- ♦ L'exécution de l'entente d'accommodement concernant le mont Carleton entre le GNB et la Nation micmaque a eu lieu au cours de l'automne de 2020.
- ♦ Au cours de l'hiver 2020-2021, et en partenariat avec la Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick, le réseau de motoneige des monts Christmas a ouvert.
- ♦ En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, le parc-vélo du parc provincial Sugarloaf a enregistré une hausse de 7,5 % de ses revenus. Cette hausse a été enregistrée alors que la frontière avec le Québec était fermée. Généralement, les résidents du Québec représentent 40 % des usagers. En septembre seulement, une hausse de 120 % des ventes de billets a été enregistrée alors que les lieux étaient ouverts seulement deux jours par semaine.
- ♦ Le parc provincial Mactaquac a pris en charge la gestion et l'exploitation du terrain de golf Mactaquac et a enregistré une hausse du nombre de parties de 21 % par rapport à 2019.
- ♦ En partenariat avec Tourisme, Parcs N.-B. a lancé une nouvelle campagne de valorisation de la marque et de marketing.
- ♦ Le parc provincial Sugarloaf a enregistré une hausse de 35 %, tandis que le parc provincial Mactaquac a enregistré une hausse de 118 % du nombre de visites en hiver.
- ♦ Promenade du sentier Fundy

- Achèvement des travaux pour l'entrée Est, la route de liaison vers Sussex et le belvédère d'observation de la gorge Walton Glen et inauguration le 7 juillet 2020.
- En 2020, la promenade du sentier Fundy a enregistré le volume de visiteurs le plus élevé depuis son ouverture. Il y a eu 88 283 visiteurs, ce qui représente une hausse de 72 % par rapport à 2019; quant au nombre de véhicules, il s'est établi à 37 255, une hausse de 92 %.
- Le Canada est l'un des 21 endroits à visiter en 2021, selon CNN News et CNN Philippines. La partie de l'article qui traite du Canada fait mention de la promenade du sentier Fundy et contient un lien s'y rapportant. La valeur publicitaire combinée des deux articles en ligne est de 70 001 \$, et celle de la portée de l'audience est de 2,8 millions de dollars.

Direction de la gestion des parcs, des immobilisations et des actifs

La Direction de la gestion des immobilisations et des actifs élabore le budget d'immobilisations annuel pour tous les parcs, attractions et lieux patrimoniaux

relevant du Ministère et coordonne la mise en œuvre de tous les projets d'immobilisation. La Direction veille à ce que tous les projets respectent les exigences législatives et réglementaires associées à l'entretien des 27 immobilisations.

Elle répond également aux exigences en matière de consultation des Premières Nations lorsque cela est nécessaire pour évaluer les impacts potentiels sur les droits ancestraux et issus de traités.

Faits saillants

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a investi un montant record de 10,12 millions de dollars.

Les projets d'immobilisations réalisés, le tout en gérant les protocoles liés à la pandémie de COVID-19, comprennent des améliorations électriques sur des terrains de camping, un nouveau système de Wi-Fi au parc provincial Mont-Carleton, de nouveaux stationnements, un garage d'entretien et une clôture de sécurité au parc Hopewell Rocks, l'asphaltage et des travaux relatifs à des sentiers à la plage Parlee et des projets de préservation historique dans l'île Ministers.

DIVISION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

La Division de la culture, du patrimoine et du sport soutient la croissance économique et favorise la fierté et le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick grâce à la conservation, au développement, à la promotion et au soutien des secteurs du patrimoine, des arts, de la culture, du sport et des loisirs.

Cette division regroupe trois directions : la Direction des arts, de la culture et des commémorations, la Direction de l'archéologie et du patrimoine et la Direction du sport et des loisirs.

Direction des arts, de la culture et des commémorations

La Direction des arts, de la culture et des commémorations assure la direction de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des programmes, politiques et stratégies du gouvernement qui soutiennent les arts et les industries culturelles (cinéma, télévision et nouveaux médias, musique et enregistrement sonore, édition de livres et de périodiques, arts visuels et métiers d'art). La Direction facilite le développement culturel communautaire et le développement économique des industries culturelles du Nouveau-Brunswick en offrant des services consultatifs, une aide financière et des services techniques aux organismes artistiques,

aux associations et à la collectivité. La Direction gère la collection ArtNB et travaille en collaboration avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour s'assurer que les programmes des deux organismes sont propices à l'avancement des arts au Nouveau-Brunswick.

Faits saillants

Bien que *Un avenir empreint de créativité*, qui est la politique culturelle pour le Nouveau-Brunswick, ait été entièrement mise en œuvre l'année précédente, la Direction a continué à travailler sur des mesures qui étaient en cours.

Versement de 7,335 millions de dollars en subventions pour les arts, la culture et les commémorations. Les bénéficiaires des subventions sont indiqués sur le site www.gnb.ca/culture.

Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, la Direction a facilité la transformation du programme VanGO! vers le programme P-Art-nership, s'assurant ainsi que la collection ArtNB est visible dans les écoles du Nouveau-Brunswick gérées par le système de bandes. Les efforts relatifs à cette initiative ont été renouvelés

pour permettre aux élèves de tirer profit des échanges avec les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick par la présentation d'expositions dans toutes les écoles.

Au cours de l'hiver de 2020, la Direction a conçu la campagne Inspiré par le NB. Cette campagne encourageait les résidents du Nouveau-Brunswick à appuyer le secteur des arts et de la culture, en tirant parti de la fierté locale et du sentiment positif à l'égard du secteur.

Direction de l'archéologie et du patrimoine

La Direction de l'archéologie et du patrimoine se charge des activités de promotion, de conscientisation, de connaissance, de conservation et de préservation touchant les ressources patrimoniales humaines et naturelles du Nouveau-Brunswick, et ce, pour les générations actuelles et à venir.

La Direction de l'archéologie et du patrimoine compte trois sections : la Section de la réglementation, la Section des services patrimoniaux et la Section des recherches archéologiques. Sous la gouverne de l'archéologue provincial et du directeur, la Direction se charge de la préservation, de la gestion et du développement du patrimoine archéologique et bâti du Nouveau-Brunswick. Les principaux secteurs d'activités comprennent ce qui suit.

La Section de la réglementation administre la délivrance de permis réglementaires en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine* et assure la mise en application et la surveillance des travaux entrepris par les détenteurs de permis en matière d'archéologie, de patrimoine bâti et de paléontologie. Cette section effectue des recherches et s'occupe de l'entretien et de la conservation de la collection d'archéologie de la province. En 2020, la Section a délivré 93 permis pour des recherches archéologiques, sept permis pour des travaux liés au patrimoine provincial et 12 permis pour la modification de sites archéologiques.

La Section des services patrimoniaux offre des services d'aide financière et de planification et d'orientation patrimoniales aux communautés muséales et patrimoniales de la province.

La Section des recherches archéologiques entreprend des évaluations archéologiques et des travaux sur le terrain pour des projets relevant de divers ministères et organismes. La Direction informe tous les ordres de gouvernement, l'industrie et les particuliers sur

la conservation, la gestion et la commémoration de ces ressources patrimoniales, et ce, au profit des générations actuelles et futures.

Faits saillants

- ♦ Le Programme d'emploi d'été dans les musées communautaires a permis l'embauche de 97 personnes, pour un total de 890 heures travaillées, avec l'aide financière obtenue du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour les musées communautaires. Les employés embauchés ont eu l'occasion d'approfondir leur connaissance de l'histoire du Nouveau-Brunswick et d'acquérir des compétences professionnelles.
- ♦ Grâce au Programme du patrimoine bâti, la Direction a participé à neuf projets de remise en état du patrimoine bâti dans des lieux patrimoniaux importants pour la collectivité.
- ♦ Dans le cadre du projet quinquennal d'étude des régions côtières, la Direction a étudié une zone côtière de 394 km, ce qui a permis d'enregistrer de nouveaux sites autochtones et historiques dans la base de données provinciale des sites archéologiques.
- ♦ Tenue du cours de formation de technicien en archéologie de niveau 1 qui a été élaboré par le GNB. Ce programme vise à donner aux diplômés les compétences techniques et théoriques dont ils auront besoin pour travailler à toutes les étapes des projets archéologiques. Comme les premiers étudiants ont obtenu leur diplôme en 2016, l'emploi de ces techniciens dans le secteur de l'archéologie s'élève en moyenne à environ 70 %.
- ♦ Réalisation d'une étude d'impact sur le patrimoine archéologique pour le projet de revitalisation de la place des Officiers, laquelle a recensé des sites liés à l'histoire des Autochtones, des Acadiens et de l'armée britannique se trouvant sur la propriété.

Direction du sport et des loisirs

La Direction du sport et des loisirs fournit une orientation et un soutien stratégiques pour soutenir et développer des possibilités de qualité inclusives de pratiquer des sports et des loisirs et de mener une vie active pour tous les Néo-Brunswickois. Elle vise à établir un réseau de prestation de programmes sportifs et récréatifs robuste et valorisé qui offre des possibilités inclusives, accessibles et de qualité qui contribuent au bien-être de tous les Néo-Brunswickois. La Direction fournit un soutien de base et des services de

consultation aux organismes provinciaux de sport et de loisirs, et offre, par l'entremise d'un réseau de bureaux régionaux, des services de consultation et un soutien financier aux organismes communautaires locaux et régionaux, aux municipalités et aux communautés des Premières Nations.

Le gouvernement provincial assume d'importantes responsabilités dans le secteur du sport et des loisirs. La Direction du sport et des loisirs joue un rôle de leadership au sein du gouvernement pour ce qui est du développement général du réseau. Ses principaux rôles sont les suivants : jouer un rôle de leadership, travailler avec le réseau pour élaborer une vision, des politiques et des programmes de soutien, soutien financier, consultation, développement du leadership, recherche, promotion des bienfaits des sports et des loisirs, établissement d'alliances dans des domaines stratégiques associés (santé, inclusion sociale, éducation, tourisme, etc.), création d'un réseau coordonné, efficace et efficient de prestation de programmes sportifs et récréatifs, élimination des barrières et être une voix commune dans les discussions au pays et à l'étranger.

Faits saillants

Direction du sport et des loisirs

- ◆ Réception et distribution de 3,2 millions de dollars provenant du fonds d'urgence relatif à la COVID-19 du ministère du Patrimoine canadien/Sports Canada à 194 organismes de sport à l'échelle locale et provinciale pour aider les organisations durement touchées par la pandémie.
- ◆ Lancement du Fonds pour l'inclusivité dans les installations de loisirs, doté d'une enveloppe de 120 000 \$, en appui aux espaces divers et équitables au moyen de 20 projets touchant l'accessibilité et l'inclusion, notamment pour des améliorations à des infrastructures existantes dans la province comme des portes, des rampes, des balançoires, des chaises et des ascenseurs d'accès à la piscine accessibles.
- ◆ Poursuite du soutien et des investissements dans des programmes qui réduisent les barrières à la participation aux sports à l'aide de l'entente bilatérale de participation au sport Allez-y NB, avec une contribution annuelle de 577 000 \$. Attention accordée au renforcement de la capacité des Autochtones et à la hausse du nombre de programmes de sports adaptés à la culture pour les enfants et les jeunes autochtones ainsi qu'à l'augmentation de la participation des personnes handicapées, des jeunes à faible revenu et des femmes et des filles.
- ◆ Financement accordé à Allez-y NB et partenariat entre Elle est active NB et Entraîneur NB pour s'attaquer aux obstacles auxquels les femmes et les filles font face dans le sport et les loisirs.
- ◆ La Direction a offert au réseau de sports et de loisirs une orientation continue pour le retour au jeu en toute sécurité qui provenait de Santé publique. À l'échelle provinciale, de nombreux bénévoles ont déployé des efforts considérables pour offrir des possibilités de retour au jeu en toute sécurité.
- ◆ Élaboration d'un ensemble de politiques sur la pratique du sport en toute sécurité et d'un programme de résolution des conflits dans le sport pour aider les organismes de sport à établir des politiques, des procédures et une gouvernance plus robustes et à offrir des activités sportives aussi sûres que possible.
- ◆ Coordination de la composante Greenway des infrastructures des sentiers en faveur de sentiers communautaires, ce qui a permis l'utilisation par des usagers non motorisés. Les sentiers et les espaces récréatifs extérieurs ont offert du répit au stress, un milieu propice à la vie active et l'occasion de respirer de l'air frais. Les organismes de loisirs et de parcs locaux ont collaboré étroitement en respectant les directives des autorités de la santé publique pour garder les parcs, sentiers et autres infrastructures récréatives extérieures dans les quartiers sûrs et ouverts, lorsque cela était possible.
- ◆ Attribution de subventions à des organisations locales et régionales, notamment pour des activités et des projets visant à accroître la sensibilisation à l'importance et au plaisir de l'activité physique.
- ◆ Attribution de subventions à des organisations provinciales pour appuyer la gouvernance, le développement du leadership, le développement des athlètes, la participation aux Jeux du Canada et les athlètes handicapés.
- ◆ Versement d'aide financière pour la permanence en sport à des organisations provinciales de sport et de loisirs pour leur permettre d'embaucher des professionnels.
- ◆ Versement d'aide financière aux athlètes de haut niveau du Nouveau-Brunswick qui ont obtenu des résultats notables au Canada ou à l'étranger ou qui ont le potentiel de se tailler une place au sein d'une équipe nationale canadienne senior ou junior.

Indicateurs de rendement clés

Nom de l'indicateur de rendement clé : Pourcentage des organismes provinciaux de sport dotés de politiques sur la sécurité dans le sport.

Description : D'ici le 15 avril 2022, les organismes provinciaux de sport devront avoir adopté des politiques sur la sécurité dans le sport comme critère à respecter pour recevoir de l'aide financière de la Direction du sport et des loisirs. Dans le cadre de ce critère, les organismes provinciaux de sport devront adopter des politiques d'orientation touchant la sécurité dans le sport.

Référence : S. O.

Cible : 100 %

Résultat réel : 58 %

Division des services ministériels

La Division des services ministériels offre des services axés sur la clientèle pour favoriser et améliorer les programmes, les priorités et le rendement du Ministère. La Division a 24 employés dans trois directions : la Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement, la Direction des ressources humaines et la Direction des services de gestion financière, de gestion de l'information et des technologies.

La Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans les secteurs de l'élaboration de stratégies et de gestion des priorités, de l'amélioration organisationnelle et de la gestion du rendement, de l'élaboration de politiques et de lois, de la coordination législative, des demandes d'accès à l'information, de l'administration des organismes, conseils et commissions (OCC) ministériels et de l'administration du site Web du Ministère.

La Direction des ressources humaines fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans tous les secteurs des ressources humaines, comme la planification de la main-d'œuvre, la santé en milieu de travail, la sécurité et le bien-être, le perfectionnement des employés et le développement organisationnel, la dotation et le recrutement, la classification, les langues officielles, les relations avec les employés et les relations de travail.

La Direction des services de gestion financière, de gestion de l'information et des technologies fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans les secteurs de la gestion financière,

de l'approvisionnement stratégique, de la gestion des technologies de l'information, de la gestion des documents et de la gestion des bureaux.

La Division veille à ce que les services soient fournis conformément à différentes lois, comme la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur les achats publics*, la *Loi sur la Fonction publique*, la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, la *Loi sur l'administration financière*, la *Loi sur les normes d'emploi*, la *Loi sur les droits de la personne* et la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, ainsi qu'aux politiques administratives du gouvernement du Nouveau-Brunswick et aux conventions collectives applicables.

Faits saillants

Division des services ministériels

- ♦ Lancement d'un nouveau modèle d'élaboration de stratégies axé sur l'obtention de résultats basés sur des données probantes.
- ♦ Amélioration et normalisation de notre approche de mesure du rendement en intégrant les meilleures méthodes.
- ♦ Prestation d'une formation sur la gestion à 25 gestionnaires.
- ♦ Élaboration d'un programme complet de reconnaissance des employés.
- ♦ Tenue d'un programme pilote de télétravail dans le cadre duquel huit employés ont fait une transition vers le travail à domicile.
- ♦ Appui pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans opérationnels en réponse à la COVID-19 dans 15 endroits.
- ♦ Mise en œuvre d'initiatives sur la sécurité pour réduire les blessures au travail.
- ♦ Réponse à 15 demandes d'accès à l'information.
- ♦ Reconfiguration des locaux à bureaux de Tourisme, Patrimoine et Culture à Place Marysville, ce qui a permis l'emménagement de la Direction de l'égalité des femmes à la Place Marysville pour mieux soutenir la ministre et la sous-ministre et de réduire les besoins en bureaux du gouvernement.

- ♦ Poursuite du soutien ministériel complet pendant la fermeture initiale des bureaux du gouvernement en raison de la pandémie de COVID-19. Par exemple, respecter toutes les exigences financières de fin d'exercice, appuyer le déploiement des employés pour contribuer aux mesures d'intervention à la pandémie et s'assurer que les employés étaient adéquatement outillés pour continuer à travailler de la maison.
- ♦ Appui pour la mise en œuvre de services d'Internet et de téléphonie fiables dans le parc provincial Mont-Carleton.
- ♦ Appui à la Division du tourisme pour la mise en œuvre du Programme d'incitation au voyage Explore NB grâce à des conseils d'expert, à un soutien et à des processus en collaboration avec Service Nouveau-Brunswick.
- ♦ Amélioration du programme ministériel de protection de la vie privée.

Indicateurs de rendement clés

Nom de l'indicateur de rendement clé : Taux d'incidents déclarés

Description: Le taux d'incidents déclarés indique le nombre d'employés (par 100 employés) qui ont été victimes d'un incident au travail. Les incidents déclarés sont ceux qui nécessitent des soins médicaux ou entraînent des pertes de temps pour l'employé. Il s'agit de tous les incidents qui exigent de remplir un formulaire 67 de Travail sécuritaire NB.

Référence : 4

Cible : 2,55

Résultat réel : 1,23

Nom de l'indicateur de rendement clé : Pourcentage des responsables du rendement « en bonne voie » de déclarer et d'analyser des résultats de rendement au moyen d'un tableau de bord.

Description : Mesure du pourcentage des responsables du rendement en bonne voie de déclarer et d'analyser des résultats de rendement pour le tableau de bord de la direction du Ministère. TPC a amélioré et normalisé les méthodes de mesure, de sorte que 13 des 14 mesures (soit 93 %) sont en bonne voie de faire l'objet d'une déclaration mensuelle.

Référence : 30 %

Cible : 80 %

Résultat réel : 93 %

Information financière

TABLEAU 1 : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE ORDINAIRE PAR COMPOSANTE DE PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

Programme ordinaire	Budget final	Réel	Écart - (en moins) ou en plus
Administration	2 741,4	2 572,7	(168,7)
Sport et loisirs	6 584,4	6 438,4	(146,0)
Culture			
Arts et industries culturelles	10 697,0	10 728,3	31,3
Patrimoine	8 923,3	8 540,7	(382,6)
Services archéologiques	713,0	1 018,1	305,1
Tourisme et Parcs			
Marketing de destinations et ventes	10 634,7	11 030,9	396,2
Innovation des produits	1 222,2	916,4	(305,8)
Parcs et attractions	13 231,8	13 104,7	(127,1)
Total des dépenses au compte ordinaire	54 747,8	54 350,2	(397,6)

TABLEAU 2 : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES DÉPENSES AUX COMPTES À BUT SPÉCIAL PAR PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

	Entretien de la plage Parlee	Fonds en fiducie du vicomte Bennett	Fonds en fiducie pour l'avancement des arts	Fonds en fiducie pour l'avancement des sports	Allez-y NB!
Solde d'ouverture	319,7	59,0	5,9	5,3	245,9
Recettes					
Budget	79,0	10,0	1 200,0	1 000,0	370,0
Réel	29,4	4,3	1 200,1	1 000,1	3 566,6
Écart - (en moins) ou en plus	(49,6)	(5,7)	0,1	0,1	3 196,6
Dépenses					
Budget	60	10,0	1 200,0	1 000,0	370,0
Réel	-	-	1 200,0	970,5	3 603,4
Écart - (en moins) ou en plus	(60,0)	(10,0)	-	(29,5)	3 233,4
Solde de fermeture	349,1	63,3	6,0	34,9	209,1

TABLEAU 3 : RAPPORT D'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL PAR PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart - (en moins) ou en plus
Solde d'ouverture	1 418,2	1 418,2	-
Recettes			
Terrain de golf de Mactaquac	950,0	802,2	(147,8)
Hopewell Rocks	4 613,0	723,6	(3 889,4)
Pavillon Sugarloaf	192,0	161,7	(30,3)
Terrain de camping de la plage Parlee	385,0	244,2	(140,8)
Dépenses			
Terrain de golf de Mactaquac	900,0	868,8	(31,2)
Hopewell Rocks	4 513,0	1 181,8	(3 331,2)
Pavillon Sugarloaf	186,0	196,5	10,5
Terrain de camping de la plage Parlee	312,0	242,8	(69,2)
Solde de fermeture	1 647,2	860,0	(787,2)

TABLEAU 4 : RAPPORT D'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart - (en moins) ou en plus
Dépenses en capital	10 120,0	9 561,1	(558,9)

TABLEAU 5 : RAPPORT D'ÉTAT DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE

Exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart - (en moins) ou en plus
Rendement de l'investissement	1,0	2,2	1,2
Vente de biens et de services	3 535,0	2 541,0	(994,0)
Subventions conditionnelles	0,0	1 927,5	1 927,5
Divers	4,0	451,2	447,2
Total des recettes au compte ordinaire	3 540,0	4 921,9	1 381,9

Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Voici un résumé des activités de dotation pour l'exercice financier 2020-2021 du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture :

Nombre d'employés permanents et temporaires au 31 décembre de chaque année		
Type d'employé	2020	2019
Permanent	163	164
Temporaire	79	78
TOTAL	242	242

Le Ministère a annoncé 24 concours, soit 18 concours ouverts (publics) et six concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen de processus pour déterminer le mérite sans concours, comme suit.

Type de nomination	Description de la nomination	Disposition de la <i>Loi sur la Fonction publique</i>	Nombre
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : – un degré élevé d'expertise et de formation, – un degré élevé de compétences techniques, – une reconnaissance à titre d'expert du domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes en situation de handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)(a)	2
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Programme à l'intention des employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)(b)	0
Mutation latérale	Le processus de mutation du GNB facilite la mutation des employés des parties I, II (districts scolaires) et III (régions régionales de la santé) de la fonction publique	16(1) or 16(1)(c)	0
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)(d)(i)	0
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les stagiaires d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes coopératifs ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique sans concours.	16(1)(d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, l'administrateur général du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune plainte alléguant du favoritisme, et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

Titre du règlement	Date d'entrée en vigueur	Résumé des modifications
Réglementation des jeux	19 mai 2020	Hausse de l'aide financière pour le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts qui est passée à 1,2 million de dollars et hausse de l'aide financière pour le Fonds en fiducie pour l'avancement du sport qui est passée à un million de dollars.
Sport de combat	23 juin 2020	Ajout du jiu-jitsu brésilien à la liste des sports de combat établis et modifications apportées pour harmoniser les activités avec les normes et les pratiques exemplaires de l'industrie.

Les lois relevant du Ministère en 2021-2020 se trouvent à l'adresse suivante : <http://laws.gnb.ca/fr/deplinks?subjectnumber=16>.

Résumé des activités liées aux langues officielles

INTRODUCTION

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a poursuivi le travail relativement à son plan d'action pour les langues officielles qui vise à soutenir le *Plan sur les langues officielles. Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale*. Les mesures prises au cours de 2020-2021 dans chacun des quatre axes prioritaires sont décrites ci-dessous.

AXE 1 – LANGUE DE SERVICE

Le Ministère rappelle à tous ses employés leur responsabilité de faire une offre active de service (par téléphone, en personne, au moyen de l'affichage, au moyen de la correspondance et au moyen de services électroniques) au public dans les deux langues officielles en tout temps.

Le Ministère effectue des vérifications ponctuelles pour s'assurer que l'offre active de service est faite dans les deux langues officielles au téléphone, en personne, dans la signalisation, dans la correspondance et dans tous les services électroniques.

Des consultations et des discussions ont eu lieu entre les ressources humaines et les gestionnaires pour examiner les façons de respecter les exigences des profils linguistiques, et des modifications ont été apportées au cours de l'année.

Le Ministère continue à soutenir la formation des employés en langue seconde afin d'assurer la capacité d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles dans toute la province. En 2020-2021, 10 employés ont reçu l'approbation et ont participé virtuellement à une formation en langue seconde.

AXE 2 – LANGUE DE TRAVAIL

Le Ministère continue de fournir un formulaire à tous les nouveaux employés pour leur demander des renseignements au sujet de leur langue de travail préférée; ces renseignements sont contenus dans le système d'information sur les ressources humaines (SIRH) et dans le dossier des employés.

Les évaluations du rendement sont offertes et faites dans la langue de travail officielle de l'employé, et les gestionnaires revoient avec leurs employés les politiques sur la langue de travail et la langue de service pour s'assurer qu'ils comprennent leur droit de travailler dans la langue de leur choix ainsi que leur obligation de faire une offre active de service dans les deux langues officielles.

Le Ministère encourage l'utilisation des deux langues officielles dans les petites et grandes réunions, et les grandes réunions se sont déroulées de manière à favoriser l'utilisation des deux langues officielles ou des services d'interprétation ont été fournis.

AXE 3 - DÉVELOPPEMENT DES DEUX COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES OFFICIELLES

Lorsque des mémoires au Conseil exécutif ou d'autres types de documents sont présentés au Bureau du Conseil exécutif, le Ministère tient compte des conséquences potentielles de l'ensemble de ses politiques et programmes sur les deux communautés linguistiques.

AXE 4 - CONNAISSANCE DE LA LOI ET DES AUTRES OBLIGATIONS

Le Ministère envoie un courriel chaque année à tous les employés pour leur rappeler leur responsabilité de faire en tout temps une offre active de service dans les deux langues officielles.

Le Ministère surveille la conformité des employés à la *Loi sur les langues officielles* et à la politique sur la langue de service.

CONCLUSION

Le Ministère comprend ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et des politiques connexes et s'efforce de fournir des services de qualité aux clients dans les deux langues officielles.

Trois plaintes concernant les langues officielles ont été soumises au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pendant l'exercice 2020-2021 (une au parc provincial Mont-Carleton et deux au parc provincial New River Beach). Un règlement pour ces plaintes est intervenu au moyen du processus de règlement.

Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

NOUVEAUTÉ : SECTION 1 – COMPREND L'EXERCICE SUR LEQUEL PORTE LE RAPPORT ET L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

Nom et année du secteur de vérification et lien vers le document en ligne	Recommandations	
	Total	

Recommandations mises en œuvre	Mesures prises

Recommandations non mises en œuvre	Points à considérer

*Remarque : L'ajout du tableau des recommandations non adoptées est facultatif.

SECTION 2– COMPREND LES PÉRIODES DE RÉFÉRENCE DES TROISIÈME, QUATRIÈME ET CINQUIÈME EXERCICES.

Nom et année du secteur de vérification et lien vers le document en ligne	Recommandations	
	Total	Mise en œuvre

Rapport en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2020-2021.